

# LA LETTRE MENSUELLE

Une publication mensuelle de l'Association des Anciens d'Unisys

MAI 2022 (20e année)



## ENTRE NOUS, LA CHRONIQUE MENSUELLE DE GIF

### SOMMAIRE

- La chronique de Gif
- Publication de la Lettre Mensuelle d'avril.
- Parution de la lettre du Guide du Ciel du mois de mai.
- Publication Au Fil des Jours du mois de mai
- Des nouvelles de l'Association
- MERCERNET devient MERCER MA SANTÉ le 25 mai.

*Ce mois-ci, GIF se repose et vous propose, à l'attention des retraités sportifs ... et des autres, une brève nouvelle à suspense sortie avec son accord de la plume Ô combien imaginative de son amie Blandine. Toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existé ne serait que pure coïncidence, bien entendu.*

### Le trail de la Crête de Peyrolles

**V**ictor calait son souffle avec une régularité de métronome. Il abordait une véritable épreuve en se lançant dans ce trail qui s'adressait aux seuls hommes de plus de 80 ans, mais son passé relativement sportif et l'envie de se surpasser l'avaient décidé.

Au départ, à 900 mètres d'altitude, quinze participants s'étaient donné rendez-vous. Spectacle étonnant que celui de ces octogénaires aux jambes et aux bras secs, au visage ridé.

Ils étaient cependant nombreux à être venus les soutenir, attirés autant par l'étrangeté de ce défi que par le désir sincère de voir gagner le favori.

Il s'agissait de monter jusqu'au bois de pins puis de revenir en boucle au point de départ. La course cumulait 10 kilomètres et près de 700 mètres de dénivelé, ce qui n'était pas rien pour de tels concurrents.

Après vingt minutes de montée en forêt, Victor était en tête. Tout en ralentissant pour stabiliser sa respiration.

Quelle bonne idée avait eue Benoite ! Sa chère Benoite, ronde et douce, encore fraîche à 45 ans, pleine d'attentions envers son mari. Elle venait de la ville et avait rencontré par hasard Victor à la fête paroissiale de Saint-Chaffrey. Elle lui avait raconté avoir hérité d'un petit chalet et avoir

décidé de s'y fixer. Tous deux avaient sympathisé.

Victor avait senti dans ses veines couler un feu qu'il croyait éteint depuis longtemps et, de fil en aiguille, il en était venu à épouser Benoite.

Il ne savait plus bien s'il en avait pris l'initiative ou si c'est elle qui avait suggéré cette union, mais la chose s'était conclue.

C'est Benoite qui avait tenu à organiser ce trail pour octogénaires !

Elle fourmillait d'idées en tous genres, ce qui parfois était un peu pesant pour Victor, mais en même temps le maintenait dans une relative verdure.

Victor aperçut derrière lui Jean-Luc qui, à petites foulées un peu heurtées, se rapprochait. Il accéléra, sans excès afin de ne pas s'épuiser.

Le bois de pins était encore loin, avant d'attaquer la grande descente en lacets qui formerait la boucle. Il arrivait à mi-montée, sur une petite plateforme.

Merveilleuse Benoite, qui fourmillait d'idées ! Elle avait notamment suggéré à Victor de vendre quelques terrains pour les lotir, afin de leur garantir un revenu substantiel.

Victor, bien que désireux de lui plaire, s'y était refusé. Il n'avait pas besoin de revenu supplémentaire et souhaitait voir jusqu'à sa mort les espaces dont il était propriétaire peuplés de vaches et de moutons. Ce spectacle lui faisait grand bien et il comptait bien en jouir toujours. ➡



Devant ce ferme refus, Benoite n'avait pas insisté et n'en avait plus parlé durant quelque temps.

Ah ! Après un dernier lacet, Victor arrivait au bois, à 1585 mètres d'altitude, fier d'avoir avalé ce dénivelé sans trop souffrir. Certes, son rythme cardiaque s'était élevé à la limite de l'effort autorisé.

Il y a quelques années, il avait subi un double pontage à la suite duquel il avait dû tempérer ses ardeurs sportives. Son médecin lui recommandait la modération.

Quand il avait parlé de cette opération à Benoite, elle s'était émue et l'avait engagé à la prudence, d'autant plus que la pose de deux « stents » était envisagée pour corriger les méfaits de l'âge sur le système circulatoire de Victor.

Peu de temps après elle avait organisé le trail d'aujourd'hui. La plus grande difficulté pour elle avait été de trouver assez d'octogénaires pour y participer, mais elle y était parvenue. Benoite était très persévérante.

Victor fit une petite pause devant une cabane. Il but et attaqua la descente sans plus attendre, car deux concurrents se rapprochaient.

Cette victoire, Victor la dédierait à Benoite bien sûr, sa chère Benoite qui hier encore avait évoqué, pour la troisième fois, ce projet de vendre ses terrains. Bien sûr, cela avait grandement déplu à Victor, et il savait que sa petite femme était têtue, cela faisait partie de ses défauts.

Victor à présent sentait peser la fatigue. Il se désaltéra. Cependant, bien que la pente soit descendante, les battements de son cœur s'étaient accélérés sous la durée de l'effort. Jean-Luc et un autre concurrent se rapprochaient, Victor voulait cette victoire, quoi qu'il lui en coûtât. Le mi-parcours n'était plus si loin, il fallait avancer...Vite ! Vite !

Un pompier présent à l'arrivée se rua sur Victor, étendu et exhalant un râle anarchique. Le pompier entreprit un massage cardiaque. Benoite, alertée, restait à l'écart. Elle était pâle, se tenait difficilement debout et n'arrivait pas à parler. On voulut la réconforter, lui assurant que les jours de Victor ne semblaient pas en danger. Mais ces

paroles optimistes n'avaient aucun effet et elle semblait prête à défaillir.

A posteriori, ce trail ne fit pas l'unanimité : deux concurrents durent être emmenés d'urgence à l'hôpital, laminés par un effort excessif, ce qui plomba l'ambiance.

Victor, quant à lui, revint rapidement à la conscience et fut nommé vainqueur du Trail de la crête de Peyrolles. Il gagna un dîner à la table de Gaspard, restaurant gastronomique renommé.

Il y alla quelques semaines plus tard, accompagné d'une sienne cousine. En effet, sa chère femme, la fraîche Benoite, était morte brutalement le lendemain du trail, dans des convulsions violentes dont on ne parvint pas à déceler l'origine.

Bizarrement, Victor, après le décès de sa femme, avait bien vite jeté le fond de la boîte de germe de blé qu'elle consommait à son petit déjeuner quotidien. Il y avait soigneusement mêlé de la poudre de racine d'aconit, cet arsenic végétal hautement toxique, récolté et préparé par ses soins.

Le matin du trail, il avait vérifié que Benoite avait bien versé dans son thé, comme d'habitude, deux cuillers à soupe de germe de blé.

Le Dauphiné Libéré évoqua le Trail de la crête de Peyrolles et le décès inexplicable de son organisatrice, Mme Dupont-Durand, épouse du lauréat.

Finalement, Victor garderait ses terrains tels quels, jusqu'à son dernier souffle.

**Blandine Rigolot**

*adapté de la nouvelle*

*« le trail de la cabane du Bois Durat »*



## PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION

**E**nvoi à tous de la **LETTRE MENSUELLE** d'avril 2022 (286 envois). La chronique de GIF ce mois s'intitulait : « Pâques au jardin », où les surprises d'une chasse aux oeufs.

*lire cette lettre...*

**P**arution de LA **LETTRE DU GUIDE DU CIEL** 186 de mai 2022, par Guillaume Cannat.

Au sommaire ce mois :

- La voie lactée coule dans les gorges du Tarn
- Le guide du ciel 2022/2023
- Eclipse totale de Lune le 15 mai
- Les plus beaux rendez-vous avec le Soleil, la Lune, les planètes...

*lire cette lettre ...*

## PUBLICATIONS CFR, UFR, FNAR

**P**arution du mensuel **AU FIL DES JOURS** n° 178 de mai 2022, une publication CFR/UFR/ FNAR.

Au sommaire ce mois :

- Lettre de P.Erbs à Emmanuel Macron
- La réforme des retraites
- Santé : la fin de vie, la "grande sécu", mon espace santé
- FNAR : les fédérations, les partenariats en thalassothérapie.

*lire cette publication...*

## DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

**U**ne nouvelle réunion du **Conseil d'Administration** s'est tenue par visio-conférence le 11 mai.

Cette réunion était essentiellement consacrée à la préparation de notre **Assemblée Générale** qui se tient le **jeudi 2 juin** à Paris dans l'auditorium de FIAP, 30 rue Cabanis, 14e.

Un café d'accueil est offert à partir de 8h30. Les sujets à aborder étant nombreux, la séance débutera à **9h15 très précises**. Merci de respecter scrupuleusement cet horaire...

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ MERCER

**D**epuis le 25 mai, Mercernet est devenu « Mercer ma santé ».

Pour profiter pleinement des ses nouvelles possibilités, il est nécessaire d'activer votre nouvel espace personnel, ou de télécharger l'application mobile. **Votre ancien compte MercerNet n'est plus disponible depuis cette date.**

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site depuis votre espace protégé.



### Votre espace assuré Mercer ma santé

et son application mobile vous permettent d'emporter  
votre complémentaire partout avec vous 24h/7j

#### Comment créer son compte et se connecter ?



- Rendez-vous sur [mercermasante.fr](http://mercermasante.fr) ou téléchargez l'application mobile « Mercer ma santé » sur Google Play ou l'App Store,
- Créez votre compte dès à présent en cliquant sur « Première connexion », sélectionnez la rubrique correspondant à votre situation, et renseignez à l'identique de votre carte de tiers payant vos :
  - Nom de famille
  - Date de naissance
  - N° de Sécurité sociale sur 15 chiffres
  - Code postal
- Un email\* est envoyé avec un lien pour activer votre compte
- Connectez-vous à l'aide de vos nouveaux identifiants

\*Si vous n'avez pas communiqué à Mercer votre email, vous recevrez dans quelques jours un courrier avec des identifiants provisoires de connexion

#### Les avantages de votre nouvelle application mobile

- Consulter mes remboursements et mes garanties
- Accéder à ma carte de Tiers Payant et géolocaliser un professionnel de santé
- Envoyer un devis, une facture ou une demande de prise en charge
- Suivre en temps réel l'avancement de mes demandes
- Contacter mon centre de gestion via la messagerie sécurisée
- Consulter des conseils utiles sur les thématiques clés : stress, nutrition, sommeil, dépollution de l'habitat, etc
- Aider à l'estimation et à la compréhension des remboursements,
- Contacter un médecin en moins de 3 minutes, 24h/24

Mercer (France) SAS, Société de Courtage en Assurances, dont le siège social est situé Tour Ariane, 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux, Immatriculée au RCS de Nanterre n° 390 589 185 dont la capital est de 20 670 000 euros et soumise au statut de SA à responsabilité limitée.